# Tutoriel Contribuer à Wikimanche

Ce qu'il faut savoir lorsque l'on contribue à Wikimanche La licence par défaut pour tous les articles est la <u>licence de documentation libre : GFDL 1.2</u>. Elle autorise la modification de l'article ainsi que la réutilisation à condition de citer l'auteur et de ne pas en changer la licence.

## 1) Modifier une page existante

Allez sur la page à modifier, par exemple <u>Jules Barbey d'Aurevilly</u>, en entrant le titre de la page dans le moteur de recherche toujours situé en haut à droite de votre page.



Cliquez sur l'onglet « Modifier » général de l'article pour accéder à l'édition de la totalité de l'article.



## Ou bien utilisez le bouton « Modifier » permettant d'éditer qu'un paragraphe de l'article



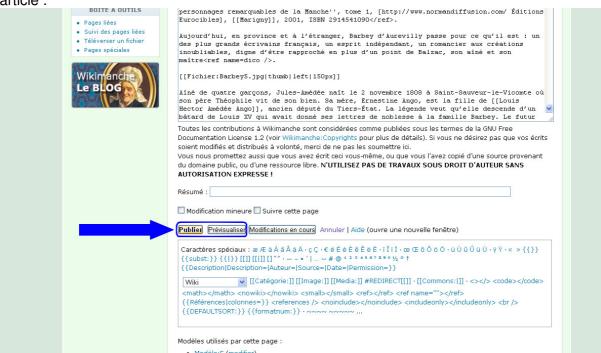
#### Vous pouvez maintenant modifier la page



Au préalable, vous pouvez « Prévisualiser » avant de publier vos modifications.



Cliquez ensuite sur « Publier » pour rendre visible toutes les modifications apportées à un article :



Votre modification a été prise en compte.

## 2) Créer une page

Vous souhaitez créer un article dont le titre sera, par exemple, « Prairie du Cotentin », entrez ce titre dans la zone de recherche et cliquez sur « Rechercher ».



Si l'article n'existe pas, il vous proposera de le créer :



Cliquez sur le lien rouge « créer cet article »

## Vous arrivez sur l'article vierge



Tapez votre article dans l'espace réservé à cet effet

Puis cliquez sur « Publier » ou « Prévisualiser »



Votre article est en ligne une fois que vous aurez cliqué sur « Publier »

Remarque : lorsque vous créez un article de cette façon, il n'est relié à aucune page. Le seul moyen de le retrouver est d'effectuer une recherche par le moteur de recherche interne de Wikimanche disponible en haut à droite.

Il est donc préférable de créer un lien interne à partir d'une autre page de Wikimanche.



Dans cet exemple, nous allons créer un lien interne sur « Jacques Anquetil ». Je clique sur le bouton « modifier », puis je sélectionne « Jacques Anquetil » et enfin je clique sur le bouton lien interne dans la barre d'édition « Ab »



On prévisualise avant de valider la nouvelle modification.



« Jacques Anquetil » est désormais en lien rouge. Cliquez dessus pour créer un article correspondant à cette personnalité.

Il faut commencer par créer un lien, dans une page. Ce lien apparaitra en **rouge**, cliquez pour créer l'article.

Pour cela, suivez la démarche suivante en cliquant sur un lien rouge à partir d'une page déjà existante

## Cliquez sur un lien rouge

Dans les articles ou dans la page d'accueil, certains liens apparaissent en rouge. Il s'agit d'hyperliens correspondant à des articles vierges.

## Exemple:

- Domjean : Hêtre pourpre, le long de la RD13, lieu-dit les Vallées.
- Fermanville : Tamaris de France, en bord de mer.
- Fresville : Saule argenté, la Chasse-des-Marais.
- Gonneville. Chêne-liège, le château.
- Gorges : Chêne pédonculé, rue du Petit-Saint-Germain.
- · Hambye: Tulipier de Virginie, abbaye de Hambye.
- Heugueville-sur-Sienne : Hêtre pourpre et chêne vert, le Manoir.
- Heussé : Séquoia géant, château de Nantrail.
- Huisnes-sur-Mer : Orme champêtre, 9, rue Frénel-Beunerie.
- Isigny-le-Buat : Tulipier de Virginie, Bois-Tyrel.
- La Glacerie : Chêne pédonculé, hameau Luce.
- La Rochelle-Normande : Désespoir des singes, la Blondière.
- Le Val-Saint-Père :
- · Cyprès chauve de Louisiane, aux Mares ;
- · Orme champêtre, Vindrey.
- Le Mesnil-Drey : Châtaignier commun, hameau de la Fosse.
- Les Loges-Marchis : Tilleul à petites feuilles, Courneuve.
- Liesville-sur-Douve : Cèdre du Liban, rue de Bas.
- · Lolif :
- Séquoia géant
- Tilleul à grandes feuilles, le Mesnil Balusson, le long de la RD973.
- Margueray : Buis commun, le Chêne-Guérin.
- · Martinvast:
- Tsuga de Chine
- Séquoia toujours vert, domaine de Beaurepaire.
- · Montgardon : If commun, cimetière de l'église.
- Mortain : Platane commun, entrée sud de la ville, sur la RD977.
- · Nicorps : If commun, chemin du Manoir.
- Notre-Dame-de-Cenilly : Cèdre de l'Atlantique, château de Marcambie.
- Périers : Châtaignier commun, rue de Saint-Lô.

Cliquez sur l'hyperlien rouge « château de Nantrail » ou « domaine de Beaurepaire » Vous arrivez sur l'article vierge « château de Nantrail » ou « domaine de Beaurepaire » Tapez votre article dans l'espace réservé à cet effet.

Vous avez suivi un lien vers une page qui n'existe pas encore ou qui a été effacée &. Pour créer cette page, entrez votre texte dans la boîte ci-dessous (vous pouvez consulter la page d'aide pour plus d'informations).

Si vous êtes arrivé(e) ici par erreur, cliquez sur le bouton retour de votre navigateur.



Tapez votre texte ici.

Puis cliquez sur « Publier » ou « Prévisualiser »



Votre article est en ligne une fois que vous aurez cliqué sur « Publier »

Tout lien pointant vers cet article fraîchement publié sera désormais en bleu.

## 3) Mise en forme d'un article sur Wikimanche

Une barre d'édition composée de différents boutons est à votre disposition afin de mettre en forme votre article.



Pour utiliser ces boutons, il suffit de sélectionner le texte à mettre en forme ou le nom de la page à transformer en lien ou image puis de cliquer sur le bouton adéquat. Vous verrez alors des signes apparaître tels que des apostrophes, des = ou bien encore des crochets.

Signification des principaux boutons :



Pour les autres boutons, veuillez consulter la page suivante : http://www.wikimanche.fr/Aide:Barre d'outils d'édition